

Un historien au travail: Pierre Le Baud

A l'aube d'un siècle qui verra le triomphe de l'imprimerie comme vecteur universel du savoir livresque, Pierre Le Baud est mort trop tôt. Sans cela il est peu probable que les gros manuscrits qu'il laissait achevés à son décès aient dû attendre des décennies, des siècles même, pour être portés enfin aux maîtres-imprimeurs: ses *Chroniques et Ystoires des Bretons* dormirent ainsi dans les réserves des bibliothèques d'Angers et de Paris jusqu'en 1907, année où le vicomte Charles de La Lande de Calan entreprit leur publication (1). Plus précocement accessible aux lecteurs cultivés, son *Histoire de Bretagne* dédiée à la duchesse Anne, reine de France, sortit des presses de Gervais Alliot pour le compte du sieur d'Hozier à Paris en 1638 (2) — soit 138 ans après le décès de l'auteur; depuis, elle n'a fait l'objet d'aucune édition nouvelle malgré sa renommée et l'utilisation intense qu'en firent nombre d'historiens, à commencer par Maître Alain Bouchart (qui ne cite jamais Le Baud, sa principale source pourtant...) dont les *Grandes Chroniques de Bretagne* eurent l'heur de plaire à la duchesse reine qui en facilita la rapide divulgation (3). L'existence même sur le marché du livre historique de ces *Grandes Chroniques* imprimées explique en partie la durable et coupable indifférence des libraires-éditeurs quant à l'œuvre manuscrite de Le Baud, d'autant plus que Bertrand d'Argentré fit paraître à son tour quelques décennies plus tard une remarquable *Histoire de Bretagne* (4). Signalons pour mémoire qu'il demeure au moins un texte de Le Baud inédit à ce jour, mais il est vrai qu'il s'agit là d'une

(1) LA LANDE DE CALAN (Charles de), *Les Ystoires et Chroniques des Bretons* par Pierre Le Baud, Rennes, tome I (1907), tome II (1910), tome III (1911) et tome IV (1922).

(2) LEBAUD (Pierre), *Histoire de Bretagne*, avec les chroniques des maisons de Vitré et de Laval. Le tout nouvellement mis en lumière, tiré de la Bibliothèque de Mgr le Marquis de Molac par le sieur d'Hozier. Paris, Gervais Alliot, 1638.

(3) BOUCHART (Alain), *Les Grandes Chroniques de Bretagne*, Paris, 1514, chez Galliot du Pré. Réédition par Le Meignen, Rennes, 1886.

(4) D'ARGENTRÉ (Bertrand), *Histoire de la Bretagne*, Paris, 1582.

commande politique de la duchesse Marguerite, écrite dans des circonstances bien précises et dans un but déterminé — prouver par l'histoire que la jeune Anne pouvait succéder à son père à l'exemple de toutes ces reines ou duchesses qui montèrent dans le passé sur le trône de Bretagne — et non d'un ouvrage historique à proprement parler, ce qui permet de comprendre mieux pourquoi cette brève *Généalogie des Roys, Ducz et Princes royaux de Bretagne* a sombré dans l'oubli après le règlement de la succession de François II (5).

Aujourd'hui, il ne peut plus faire de doute qu'il existait bien dans le duché des XIV^e et XV^e siècles une historiographie « patriote », encouragée et soutenue par les différents souverains qui venaient y puiser des arguments confortant leur commune prétention à régner sur une « principauté royale » n'ayant pas grand chose à envier en honneur au royaume de France malgré l'abandon, presque fortuit, du titre royal (6). Des textes plus anciens, tels les *Gesta Regum Britannie* ou la trop célèbre *Historia Regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth (7), montrent que cette « école » historique bas-médiévale pouvait se réclamer de précédents lointains qui, signe des temps, utilisaient encore le latin tandis que Le Baud ou Alain Bouchart firent le choix de s'adresser en français à leurs lecteurs et à leurs auditeurs, dans une langue plus directement accessible à tous les courtisans. En cela, ils tournaient le dos à la pratique humaniste qui voulait, même chez les historiens, réhabiliter un latin de haute tenue, mais ils y gagnaient en efficacité immédiate (8).

Dans le cadre forcément restreint de cette étude, nous ne pourrions pas aborder tous les problèmes que soulève cette histoire bretonne en pleine vigueur à l'époque de la duchesse Anne : ses thèmes de prédilection, les préoccupations idéologiques et politiques qu'elle recèle seront laissés volontairement de côté. Seule nous retiendra la question de savoir comment Pierre Le Baud travaillait dans le silence de son cabinet, à l'instar de tous ces historiens médiévaux dont le Professeur Bernard Guenée a montré, en dépit du décri dont ils furent si long-

(5) CASSARD (Jean-Christophe), L'histoire au renfort de la diplomatie: la généalogie des Roys, Ducz et Princes Royaux de Bretagne, de Pierre Le Baud. Congrès national des Sociétés Savantes, Brest, 1982 — Paris, 1984, Bulletin de Philologie et d'Histoire, tome II, p. 229-245.

(6) KERHERVÉ (Jean), Aux origines d'un sentiment national. Les historiens bretons de la fin du Moyen Age, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1980, pp. 165-206.

(7) MICHEL (Francisque), *Les Gesta Regum Britanniae*, dédiés à l'évêque Cadioc de Vannes vers 1234-37, Bordeaux, 1862, XIX-235 pages. Edition de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth par Faral (Edmond), *La Légende arthurienne*, Paris, 1969, tome III.

(8) Bertrand d'Argentré a fait de Le Baud une traduction latine partielle.

temps les victimes, qu'ils n'étaient pas indignes dans leur projet, malgré les tâtonnements de leur pratique, de leurs lointains successeurs à qui ils ont légué bien plus que des rudiments de méthode et d'exposition (9). En quoi Le Baud peut-il être reconnu comme un historien au sens moderne du mot? Comment procédait-il dans les différentes étapes de son travail? En somme, quel était son «métier» comme on dit d'un bon artisan qu'il a du «métier», pour «savoir-faire»?

Pour risquer pareille approche de la démarche intellectuelle d'un homme mort depuis si longtemps, nous scruterons seulement une partie de l'*Histoire* achevée en 1505, ses vingt premiers chapitres qui mènent le lecteur en gros jusqu'à l'an mille: un temps où l'historien s'aventure dans les brumes d'un passé trop facilement légendaire, ce qui l'oblige à se tenir constamment sur ses gardes pour éviter de verser dans un merveilleux qui ne serait plus de l'histoire; un temps dont les rares traces écrites ne concordent pas facilement entre elles et se rattachent encore moins facilement au visage qu'ont pris depuis peuples et pays; un temps donc où il est plus impérieux que jamais de faire montre de prudence tout en faisant feu de tout bois pour élargir le cercle des connaissances. Redoutable quadrature du cercle pour l'historien du Moyen Age qui ne disposait pas de l'apport de siècles d'érudition accumulée! Nous nous bornerons enfin à l'étude des rapports qu'entretient Le Baud avec les sources de provenance extérieure à la Bretagne — les sources bretonnes qu'il mit en œuvre exigeraient quant à elles une critique interne approfondie, un travail énorme qui fait encore défaut dans la plupart des cas... preuve, s'il était besoin, que nous sommes souvent aussi démunis que Le Baud l'était aux alentours de 1500 quand nous sommes confrontés à ces textes difficiles, composites ou peu contrôlables, dont l'histoire médiévale se doit pourtant de tirer parti aujourd'hui comme hier.

Pierre Le Baud et le métier d'historien

De la vie de Pierre Le Baud on ne connaît guère que ce qu'il veut bien en dévoiler dans les Prologues de ses ouvrages. Issu de la petite noblesse — son père était chevalier et seigneur de Saint-Ouen-des-Toits dans le Maine, sur les frontières de la Bretagne — il naît vraisemblablement dans ce village vers le milieu du XV^e siècle et entreprend une carrière ecclésiastique sous la protection de la famille de Laval à laquelle sa mère était apparentée. Ses talents d'écrivain et son goût pour les antiquités sont très vite remarqués par ses cousins qui lui comman-

(9) GUÉNÉE (Bernard), *Culture historique et historiens dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, 450 pages.

dent l'histoire de leur maison : secrétaire de Jean de Derval (mort le 31 mai 1482), l'époux d'Hélène l'une des sept filles de Gui XIV de Laval, Le Baud lui dédie en 1480 ses *Cronicques et Ystoires des Bretons* entreprises « non de mon propre mouvement ne audace, mais contrainct par l'estroict lyen de son commandement ». Il passera ensuite au service de la duchesse Marguerite, puis à celui de sa fille Anne; confesseur et « orateur » de la duchesse reine, il a alors tout loisir pour mener à bien, dans de bonnes conditions financières et matérielles, ses recherches (10). Après son décès survenu le 19 septembre 1505, le gros manuscrit de son *Histoire* figure dans la bibliothèque personnelle de la reine Anne (11). Mais, pas plus qu'Alain Bouchart qui témoigne avoir achevé la rédaction des deux premiers livres de ses *Grandes Chroniques* avant de faire reconnaître son entreprise (12), Pierre Le Baud ne reçut jamais le titre d'historiographe de Bretagne bien qu'il en eût dans les faits les devoirs et prérogatives. Cette charge est seulement créée pour Jean Lemaire de Belges, entré au service personnel de la reine Anne en 1512 comme son « indiciaire » avec le projet d'écrire des *Illustrations de Bretagne* dont il ne subsiste même pas une esquisse malgré le voyage qu'il entreprit la même année « par tout le pays de Bretagne, affin que je m'enquière par les vieilles abbayes et maisons antiques de toute l'histoire britannique, laquelle encores n'a esté mise en lumière entièrement jusques à ores que je l'ay entreprise » (13). Le néophyte ne manque d'ailleurs pas d'air à se réclamer comme d'une nouveauté d'une mission d'exploration sur un terrain que Le Baud avait largement défriché avant lui! A défaut d'une reconnaissance curiale explicite dans sa spécialité, l'ascension sociale de Le Baud a donc pris la voie d'église (14) dont les bénéfices, reçus en récompense

(10) DU PAZ, *Histoire généalogique de plusieurs familles illustres de Bretagne*, Paris, 1620, page 258. HAUREAU (Paul), *Histoire littéraire du Maine*, tome II, pp. 165-175. COUILLE (Auguste), *Recherches sur quelques écrivains du XIV^e et du XV^e siècle*, Paris, 1935, page 164 et suivante. KERHERVÉ (Jean), op. cit., page 204.

(11) LE ROUX DE LINCY, *La vie de la reine Anne*, Paris, 1860, tome II, pp. 37-38.

(12) « Toutteffoys depuis que nous avons ce présent ouvrage entrepris et iceluy poursuyvi iuques au temps du premier duc Jehan de Bretagne, la dessusdicte dame royne de France et duchesse de Bretagne a veu et fait lire en sa présence ce que ia en avions fait et puis après nous a expressément enchargé et commandé tant de bouche que par ses lettres missives, iceluy ouvrage parfaire en toute diligence : dans l'Epistole précédent ses *Grandes Chroniques* Bouchart précise ainsi qu'il s'est attelé à la tâche seul et de sa propre initiative.

(13) JODOGNE (Pierre), Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon, *Académie Royale de Belgique, Mémoires de la classe des Lettres*, tome XIII, fascicule 1, 1972, page 131.

(14) « Si ay à présent je, Pierre Lebaut, secrétaire de hault et puissant Jehan, sire de Derval, de Combours, de Chasteaugiron, de Rogé et de Saint-Mars, mon seigneur très redoubté » : 1480.

de ses talents d'historien, lui assurent un confort matériel certain et la tranquillité d'esprit nécessaire.

Historien quasi professionnel, Pierre Le Baud se trouve confronté au choix préalable à tout travail historique: celui de la claire définition de son sujet avec ses limites tant chronologiques (15) que thématiques. En vérité ce choix n'en était pas un pour lui: satisfaisant des commandes destinées à plaire à un puissant, il ne peut œuvrer qu'à une histoire dynastique, articulée autour de la succession des différents règnes — une histoire dans laquelle les gens du peuple, les chevaliers, les hommes d'église (à moins que leur sainteté ne soit reconnue) jouent les utilités. Les Bretons de Le Baud sont dans les faits les rois, ducs et princes de Bretagne mais, mises à part quelques villes italiennes où la bourgeoisie dominante encourage alors l'éclosion d'une histoire citadine qui lui renvoie sa propre image magnifiée, pouvait-il en être autrement dans le contexte historiographique et politique de cette fin du Moyen Age? Ses centres d'intérêt n'étaient pas les nôtres: il n'y a lieu ni de s'en étonner ni de lui en tenir grief.

Un glissement dans sa façon se produit pourtant entre la rédaction de sa première compilation aux alentours de 1480, et le moment où il travaille à son *Histoire*, vers 1498-1505. Si l'ordonnancement général demeure, on assiste à un recul de la préhistoire fantastique bretonne qui occupait deux livres sur quatre et qui ne fournit plus que la matière de deux chapitres sur cinquante-quatre (16). La guerre de Troie, la longue errance de Brutus et des siens, la récapitulation de tous les rois mythiques censés avoir gouverné la grande île avant Jules César et Maxime, Le Baud résume et simplifie tout cela dans sa seconde rédaction. Même la matière extraite de l'*Histoire des Rois de Bretagne* de

«A très haulte, très puissante, très excellante princesse et ma souveraine dame Margarite par la grace de Dieu duchesse de Bretagne, contesse de Montfort, de Richemont, d'Estempes et de Vertus, voustre très humble et très obéissant subget, serviteur et orateur Pierre Le Baud»: 1486.

«A très haulte, très puissante et très excellente princesse, ma très redoubtée et souveraine dame, Madame Anne par la grace de Dieu Roynne de France et par celle mesme grace duchesse de Bretagne, Pierre Le Baud, thésaurier de l'église collégiale de la Magdalène de Vitré et Vostre très humble et très obéissant subiect, serviteur, orateur et aumosnier»: 1505.

(15) Prudemment Le Baud clôt son histoire en 1458 sur la mort d'Arthur III et l'accession au pouvoir de François II. Alain Bouchart n'aura pas cette réserve et mènera ses *Grandes Chroniques* jusqu'en 1488.

(16) Pierre LE BAUD, *Chronicques et Ystoires des Bretons*, Livre I: Enée et les origines troyennes; livre II: les rois fabuleux de la Bretagne avant Maxime.

Geoffroy de Monmouth se trouve condensée (17). C'est qu'entre temps sans doute il avait pu réunir toute une documentation, plus fiable, qui le dispense de ce pensum à l'évidence artificiel : dorénavant, il a assez de documentation accumulée sur les rayons de sa bibliothèque pour mieux centrer son discours sur ce qui lui importe seul en définitive, l'histoire du peuple breton, de ses rois puis de ses ducs, dans l'île comme en Armorique.

Cette documentation, Le Baud l'a réunie avec patience et longueur de temps : comme tout historien, il travaille sur des dossiers aussi exhaustifs que faire se peut. Les hautes protections dont il peut se targuer lui facilitèrent la tâche : des lettres-patentes d'Anne en date du 4 octobre 1498 ordonnent en effet de lui ouvrir libéralement toutes les salles d'archives du duché (18). Lui et son équipe se déplacent en quête de documents originaux : une fois au moins son texte témoigne de cet effort en parlant de « celui roy Salomon, scelon qu'il est contenu en ses chartes dont l'exemplaire est ou monastère saint Sauveur de Redon ». Sur les lieux, il eut tout loisir de prendre copie de « ladicte charte où il se intitule roy de toute bretagne et prince de grant partie des gaulles. Présents Riallon et Guégon filz dudit Salomon, Ratuuli evesque d'Alethense, Pascuethen et Brannus filz Nemenoius » (19). En règle générale apparaissent seulement le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre conservée, sans indication de l'endroit où elle put être consultée. Les notes ainsi collectées à l'occasion de ce studieux Tro Breiz sont consignées dans de petits livrets dont on conserve un exemplaire, aujourd'hui déposé aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine sous la cote 1 F 1003 : ce cahier de papier, fort de 206 pages, renferme, entre autres choses, le précieux *Prologue de la Vie de saint Goueznou* (20) et *Le Livre des Faits d'Arthur* qui attend toujours son éditeur. La masse documentaire ainsi tirée de l'ombre est considérable et se retrouve, mise en français, dans le texte de l'*Histoire* : le moindre de ses intérêts n'est-il pas précisément que plusieurs originaux ont disparu depuis le XV^e siècle et que leur souvenir même aurait été effacé sans le souci qu'en eut l'aumônier de la reine Anne ?

(17) « Et rapporteroy leurs noms et leurs successions, et aulcunefoiz leurs faitz, par manière de cathalogue, en délaissant la narration pour briéveté » (f^o 18v). « Et pour en brieff formuler ce que ledit acteur Geffroy de Monemintense au long rapporte... » (f^o 19r).

(18) Dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, tome I, col. 822.

(19) Chapitre 16, f^o 87v et 88r du manuscrit British Library Harleian 4371 (toutes nos citations feront référence à ce manuscrit dont nous espérons pouvoir un jour offrir une édition critique).

(20) LA BORDERIE (Arthur de), *Prologue de la vie de saint Goëznou*, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome IX, 1882, pp. 91-93. LE DUC (Gwenaël), *Les fragments inédits de la vie de saint Goëznou*, *Annales de Bretagne*, 1971, n^o 2, pp. 277-285.

Réunir des dossiers ne suffit pas à l'historien : encore faut-il les exploiter, donc les critiquer. C'est même à partir de là que se fait jour son « métier ». Le Baud ne fut pas aussi naïf que certains se sont plu à le faire accroire (21), mais son esprit critique ne pouvait être que celui de son temps, très insuffisant au regard des rigoureux critères établis par les Mauristes et autres modernes chartistes, mais assez satisfaisant pour un historien vivant au XV^e siècle et compte tenu de toutes les limites inhérentes à l'outillage intellectuel et scientifique qui était le sien. A l'évidence Le Baud ne soupçonne pas la supercherie derrière *les Faits de Charlemagne* du pseudo Turpin. Bien sûr, il croit et répète en les abrégeant toutes les fables contenues dans l'*Historia Regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth... mais au vu de l'importance politique qu'elles avaient acquises à la cour ducal, même s'il a éprouvé quelques doutes à leur égard, pouvait-il les passer sous silence sans encourir les foudres de ses protecteurs ? Pas plus que ses collègues et successeurs pour de longs siècles encore, il ne peut faire fi des contingences, lui l'écrivain mercenaire et l'historien stipendié... Ce qu'on a coutume d'appeler l'esprit critique, il convient pour rester honnête d'aller le traquer sur des terrains qui ne sont pas ceux de l'érudition positiviste.

Le Baud se contente bien souvent d'enregistrer les opinions divergentes des anciens auteurs sans se risquer à essayer de trancher entre eux. « Et des meurs et condicions de la dicte gent britannique est rapporté en la dessus dicte ystoire des neuff saints qu'elle est simple, ignorante de fraudes, humble, laborieuse, bien subiecte, patiente si elle n'est exaspérée et esmeue, saine de chair, joyeuse en face, preuse en force, loyalle envers ses seigneurs, et ne cognoest les vices inhumains. Et plusieurs aultres loenges d'eulx et de ladicte région rapportent lad. ystoire des neuff saints et celle de saint Iltut (...) que je passe pour briéveté, aussi que plusieurs acteurs en ont escript au contraire. Car selonc que Pline, Jheroyme et Vincent ont rapporté, les Bretons au temps qu'ilz tenoient les erreurs de infidélité furent crueulx, austères et inhumains, ce que je croy qu'ilz entendirent parler de ceulx de l'isle, mais après qu'ilz eurent receu la foy de Jhesucrist, ilz devindrent très débonnaires » (f^o 18 r). Mais tout cela reste question de point de vue, et dresser le portrait moral d'un peuple est d'abord affaire de subjectivité : Le Baud le sait si bien qu'il prend soin de préciser qu'à son sens ces jugements contradictoires concernent les seuls Bretons de l'île et que le christianisme vint tout bouleverser, en mieux : ainsi esprit de clocher et foi religieuse finissent par s'allier de façon heureuse... La juxtaposition

(21) « Il serait à souhaiter que son style eust plus d'élévation ; que l'auteur eust été plus amplement de la liberté qu'il avait, en vertu des ordres de la reine, de visiter tous les titres de la province ; enfin qu'il eust pu se défaire de quelques erreurs et de certains préjugés du pays » (dom Lobineau).

de plusieurs versions de certains événements n'est pourtant pas neutre. Parlant de l'évacuation de l'île de Bretagne par les troupes romaines, Le Baud constate: «Et dient Sigebert et le dessus nommé Vincent que pour tant que les romains ne pavoient faire aide aux bretons, lesditz bretons se soustraient de leur seigneurie. Et Strabo dit que les ditz romains véants qu'ilz despendoient plus à les deffendre qu'ilz ne profitoient à les retenir, les abandonnèrent» (f° 40 r). Au lecteur de choisir l'issue qui lui paraît la plus honorable! Mais en général il s'agit plutôt de points de simple érudition, tels que, dans ce même chapitre 6, de savoir en quelle ville Constantin fut couronné: «et ainsi diffèrent ces deux acteurs (Geoffroy de Monmouth et l'anonyme auteur du *Livre des Faits d'Arthur*) du lieu du couronnement Constantin seulement, car ilz concordent en toutes les autres choses dessusdictes et semblablement en celles qui ensuyrent cy après de lui» (f° 41 v).

Ainsi donc Pierre Le Baud reste l'esprit en éveil, toujours prêt à relever et à souligner pour ses lecteurs toute divergence, minime ou flagrante, entre ses sources. Il deviendrait vite lassant d'en multiplier les exemples: querelles de dates (22), circonstances mal établies (23), ajouts suspects (24) ou variations dans les noms (25), mais aussi

(22) «Touteffoiz dient aucuns acteurs que quarante cinq ans après fut le commencement du Règne des Angloys. Mais autres dient qu'il fut par avant celuy temps, et en ce diffèrent moult les ystoires» (f° 43v).

Au chapitre 19 (F° 105r) Pierre Le Baud relève que *Les chroniques d'Anjou* placent le mariage de la fille de Conan de Bretagne avec le duc Richard de Normandie du vivant de Conan, tandis que Guillaume de Jumièges le situe après le trépas du duc breton.

«Et dénotent lesditz annaulx que ce fut en l'an de nostre seigneur huit cents quarante trois, combien que Sigebert rapportant ladicte prinse de Nantes dit qu'elle fut en l'an huit cents cinquante trois en la vigille de Pasques» (f° 76r).

(23) «Et aussi dit Sigebert que en celuy an huict cens dix neuff l'empereur Loys submist les Bretons à luy et que leur duc Morvannus qui avoit usurpé nom de Roy fut occis. Touteffoiz dit il que ce fut par eulx mesmes» (f° 72r).

La «légende» du roi Salomon et les «cronicques des Roys de France ou quatre vingt dix^e chapitre du cinq^e livre» s'opposent quant aux circonstances de l'assassinat du meurtrier d'Erispoë (ff° 90v et 91r).

«Et dit celuy acteur (celui des *Chroniques d'Anjou*) que Conan y fut prins (à la bataille de Conqueruz), à quoy est contraire celuy des cronicques de Nantes qui rapporte qu'il y mourut et semblablement font les cronicques annaulx» (f° 105r).

(24) La femme de Corsoldus, roi des Frisons, la belle Aletha, aurait été enlevée à son mari par un ministre infidèle et livré au roi des Romains Glotmerius. «Touteffoiz dit celuy Ingomarius qu'il l'a trouvé es fables. Aussi n'avait il en celuy temps, selonc aucune ystoire, nul roy à Rome qui s'appellast par ce nom» (f° 49v).

(25) «Et y avoit en celuy temps en Bretagne selonc ledit Turpin un autre roy au temps de Arrastanius, duquel il ne fait nulle mention. Mais la cronicque de l'église de Landévenec dit qu'il y en avoit un nommé Grallon, lequel Charlemaine requist en son aide» (f° 70v). En l'occurrence Le Baud confronte deux récits également suspects!

problèmes de fond: «et ceste manière doncq raconte ledit acteur des cronicques de l'église de Nantes l'expulsion des evesques de bretagne avoir esté faicte par le duc Nemenoius, laquelle manière n'est pas consonante ne aussi la cause à ce que rapportent celles de l'église de Redon et la légende de saint Convoion. Mais fortune dominante, si comme dit Crispe Salluste, souvenettefoiz ainsi célèbre ou obscurcit les choses plus par volonté que par vérité» (f° 81 r) (26). Imaginons un instant l'historien, seul dans son cabinet, essayant de ranger dans le bon ordre chronologique les faits et, quand il dispose de plusieurs récits divergents, venant buter sur des difficultés de conciliation. Incapable alors de conduire à terme une critique interne de ces chroniques (27) qui lui permettrait seule de fixer l'époque de leur rédaction et d'isoler ainsi le noyau des traditions anciennes et fiables, des enjolivements ou des erreurs que la postérité a accumulés — il prend acte de ces divergences insurmontables pour lui et ne les cache pas à qui le lira, dévoilant partie des difficultés rencontrées au long de son patient labeur d'ordonnement et de contrôle. Agissant de la sorte, Le Baud fait preuve d'honnêteté intellectuelle, de scrupule et, somme toute, d'une modestie bien digne de louanges.

De telles incertitudes le conduisent cependant à rétablir, par un effort de raisonnement qui lui est personnel, une date, un fait. Bien entendu ses déductions se révèlent souvent caduques à l'épreuve de l'érudition moderne; mais ce qui importe pour une histoire de la méthode historique, c'est précisément cet effort de raisonnement qui fait de Le Baud un historien incontestable, dans l'esprit, plutôt que ses conclusions aujourd'hui contournées.

Quand eut lieu le martyre des onze mille Vierges? Le Baud essaye de l'établir (28). Quand est mort le roi Artur? Il découvre dans ses

(26) «... et fut en l'an huyt cens saixante et ung, dont dit Sigebert que en celuy an Herispogius filz Nemenoius Roy des Bretons se confédéra et allia oudit Charles (...). Mais les cronicques annaulx rapportent le contraire. C'est assavoir que le Roy Herispogius se exempta du tout de la jurisdiction dudit Charles et que en son temps les evesques des Bretons avecq leurs princes obéissoient à l'archevesque de Dol et estoient exempts de la jurisdiction de l'evesque de Tours» (f° 84r).

(27) Le Baud a conscience, du moins le dit-il une fois explicitement, que ses sources peuvent n'être guère indépendantes les unes des autres. «Et cestes choses rapportées par ledit Grégoire, récite Aymonius ou trante troysiesme chapitre du tiers livre, de ses cronicques. Puis dit ledit Aymonius ou vingt sept^{me} chapitre ensuyvant après le dessus nommé Grégoire de Tours qui le rapporte originalement en son cinq^{me} livre, que...» (f° 55v).

(28) «En ceste manière rapportent ces deux dessus nommez acteurs (Geoffroy de Monmouth et l'auteur du *Livre des Faits d'Arthur*) l'istoire de ces Unze mille Vierges. Néanmoins que leur légende contienne qu'elles partirent de Bretagne pour aultre cause

exemplaires du *Livre des faitz d'Artur* et de l'*Historia Regum Britannie* une date, 542, qui lui paraît bien tardive. S'appuyant sur d'autres sources, il s'efforce de la rétablir. « Et dient les dessusd. ystoriographes que ce fut en l'an de nostre seigneur cinq cents quarante deux, ce qui ne se peut accorder avec ce que eulx mesmes raportent, qui dient lesdictes choses estre advenues au temps de l'empereur Léon, car ledit Léon commença régner, selonc Sigebert, dès l'an quatre cens cinquante huyt et mourut l'an quatre cents saixante treze, et ainsi ne régna que saize ans. Et luy succédèrent Zénon qui régna dix neuf ans, Anastaise vingt-cinq ans, Justin le vieil dix ans, et Justinian trante huyt ans. Et estoit celuy an cinq cents quarante deux, qu'ilz dient avoir esté la fin d'Artur, le quinzeme an de l'empire dudit Justinian, par quoy sembleroit mieulx la mort d'Artur avoir esté dès l'an quatre cents LXXII. Mesmement que troys ans après celuy temps, c'est assavoir l'an quatre cents saixante quinze, les francoys vindrent es gaulles pour les habiter selonc ledit acteur Sigebert » (f° 47v et 48r). Le raisonnement est habile si l'on veut bien admettre que Le Baud ne pouvait soupçonner le caractère légendaire du roi Artur, et partant de là la nullité historique des écrits qui s'y rapportent. Mais comment expliquer une si grossière erreur de date, ce décalage de près d'un siècle? Sûr de son affaire (29), l'idée lui vient d'une bévue d'un scribe distrait : « Et est à croire que ce deffault premièrement advint par le vice de celuy qui premièrement escripvit l'exemplaire du livre de Geoffroy, lequel ceulx qui ont escript après ont ensuyvi sans avoir esgart et considération au temps » (f° 48r). Retenons cette insistance sur « (l')esgart et (la) considération au temps » elle est primordiale aux yeux d'un historien qui se propose d'être avant tout un « chronographe » (30), un ordonnateur des règnes et des épo-

si comme il est dit dedans, et aussi que ce fut par avant ce temps, c'est assavoir dès l'an de nostre seigneur deux cents trente sept. De laquelle chose dit Jacque de Vorage en sa compilation de la légende des saints que on nomme l'istoire lombardique, que leur dicte légende ne se accordé point et que la raison du temps ne le peut soustenir pour les causes qu'il y nomme, oultre lesquelles y en a moult d'autres. C'est qu'il n'estoit encores nulle Angleterre, ainsi qu'il sera veu cy après. Aussi dit Sigebert que leur passion fut ou second an de l'empereur Marcian qui estoit de l'incarnation quatre cents cinquante trois, qui fut long temps depuis. Et ainsi diffèrent les acteurs touchant ces Vierges. Toutefois est il mieulx à croire qu'elles souffrirent au temps dudit Conan et que celle multitude fut assemblée pour la raison desd. mariages que pour nulle aultre cause » (f° 35r).

(29) Au commencement du chapitre 9, Le Baud rappelle encore une fois la date qu'il vient de restituer : « environ le temps dessusd., c'est assavoir vers l'an quatre cents quatre vingts quatre qui estoit le doze^{me} après la mort du preux roy Artur, à prendre sa mort audit au quatre cents saixante douze, laquelle chose comme dit est se puet mieulx accorder avec les aultres ystoires d'iceluy temps que aultrement » (f° 42r).

(30) « Et lesquelles choses j'ay pour la pluspart déduites plus par forme de cronographie que d'ystoriographie, car à l'ystoriographie appartient à plain d'escripre l'istoire et l'ordre des choses faites, et à cronographie principalement de noter les temps et succinctement en discourir la mémoire » (Prologue, f° 2r).

ques historiques. Le même souci du temps et la même méthode pour le préciser, le cerner à partir de la confrontation d'indications chronologiques contenues dans différents textes, se retrouvent quant à « Allain barbetorte, combien que le dict acteur de la cronicque de l'église de Nantes dye qu'il passa en angleterre soubz la première persécution faicte par Rollo, touteffoiz semble il mieulx que ce ne fut jusques au temps de Guillaume longue espée car le roy Adelstane son parrain qui le nourrit et ou temps duquel dit ledit acteur qu'il passa en angleterre ne commença régner, selonc Guillaume de Malberienze et Sigebert, jusques à l'an de l'incarnation neuff cents vingt et trois » (f° 97v). L'attribution d'une date à un fait originellement non daté n'obéit-elle pas encore aujourd'hui aux mêmes règles de déduction logique par rapprochement d'indications éparses mais complémentaires ?

Les fondements de la méthode de Le Baud n'étaient donc pas si mauvais... En fait, il prend un malin plaisir à déceler, à traquer même les erreurs de ses devanciers, surtout lorsqu'elles sont acceptées par le plus grand nombre comme des vérités établies : « et celle chose attribuent aucuns au premier Roy Salomon qui semblablement fut occis à Brest, mais elle ne se puet concorder car celui premier Salomon fut long temps avant que ledit Merlin les prophéciasst. Aussi rapportent plusieurs annaulx la translation du corps saint Mathieu avoir esté faicte en bretagne durant le règne de ce derrenier roy Salomon, laquelle fut au temps du premier, régnant l'empereur Valentinian, selonc que dit Paulinus évesque de Leonense en celle ystoire. Mais celle controvertée est procédée pour l'équivocation de leur nom et qu'ilz furent occis en ung mesme lieu, pourquoy les acteurs ont aucunefoiz prins l'un pour l'autre » (f° 9lr). Voilà bien une mise au point qui n'admet aucune objection ! Foin de controverses puisqu'il n'y a qu'équivoques... mais on en discute toujours cinq siècles après ! Ce goût pour l'enquête textuelle conduit aussi Le Baud à lancer l'hypothèse que les deux fils du roi Salomon ont été assassinés dans le même temps que leur père car « fut lors la principauté divisée tellement que chacun en sa province s'appelloit Roy des bretons. Pour quoy il est à coniecturer que les deux fils Salomon, Riuuallon et Guégon, desquelz il a esté faicte mencion dessus, furent occis comme leur père car il ne se trouve point qu'ilz le seurvequissent ne luy succedassent en aucune partie » (f° 9lv). De même il s'essaye à démontrer la faiblesse de caractère des trois fils d'Alain le Grand (31) ou la bâtardise des deux fils d'Alain Barbetorte survivant au malheureux Drogon, un fait qui a pourtant échappé à la

(31) On ne sait rien d'eux, qu'ils soient morts ou qu'ils se soient montré incapables de résister aux Normands « et n'est trouvé en nulle ystoire qu'ilz fistrent ne qu'ilz devindrent, fors que l'acteur de la cronicque de l'église de Nantes rapporte qu'ilz furent failliz » (f° 97r).

source principale de Le Baud malgré qu'elle eut en main tous les éléments pour le déduire (32). Certains de ces jeux sur les textes ne répondent pas au seul plaisir de la quête de vérité : évoquant la politique épiscopale de Nominoë, Le Baud sous-entend que pour lui il ne peut y avoir de doute sur le caractère antique de la fondation de chacun des neuf évêchés de Bretagne malgré la mauvaise querelle que leur chercha l'archevêque de Tours. « Mesmement fut saint Brieuç evesque du moustier fondé et dénommé de luy, auquel succédèrent aultres evesques combien que sa légende ne le dit pas expressément, mais rapporte qu'il fut ordonné evesque en l'isle avant qu'il passast en Armorique » (f° 8lv). Pour être convaincant en apparence, le raisonnement n'en reste pas moins fragile et la juxtaposition des arguments frise ici la malhonnêteté intellectuelle... Le Baud voulut-il se le cacher ou bien était-il de bonne foi en couchant tout cela sur le papier ?

Enfin l'historien breton ne reste pas prisonnier de ses sources : il sait qu'elles peuvent être partiales ou laisser délibérément de côté certaines choses qui les gênent. Malgré son grand prestige comme conquérant et comme écrivain, Jules César lui-même n'échappe pas à ses critiques : « Mais de ces desconfitures se taist ledit Cesar en tous ses commentaires, dont dit Raymond Marlian qu'il teut ou excusa les cas qui lui advindrent contraires, entre lesquelz il nomme celle foiz que premièrement il fut chacé de bretagne » (f° 25v). La polémique n'est pas absente de l'œuvre quand l'honneur des Bretons semble être en jeu : « et pour monstrier que, non pas du tout comme Bartholomé l'Angloys le dit ou quinziesme *livre de la nature des choses* pour l'importunité des germains ilz délaissèrent l'isle, mais que par désir de nouvelle seigneurie long temps devant que les germains y entrassent, ilz passèrent en gaulle et y habitèrent » (f° 6v) (33). Utilisant beaucoup *la Chronique de Nantes*, Le Baud semble pourtant si excédé par le parti pris anti-breton du chanoine nantais qu'il le prend sur le fait avec un malin plaisir : « Et dit ledit acteur en cest endroit pluseurs legendes du roy Salomon et des bretons, lesquelz quant aux bretons je ne vueil excuser pource que je n'ay nulle probation de leurs meurs et de leurs conditions d'iceluy temps. Mais quant est dudit roy Salomon, il a esté par les souverains evesques et mesmes par ceulx de l'église gallicane approuvé très saint et glorieux » (f° 87r). Il dénonce également la chape de silence dont les

(32) « Car scelon ledit acteur (de *La Chronique de Nantes*), Judich leur mère, de qui Allain les engendra, vivoit encores au temps qu'il print à femme la seur du conte Thibauld de Blays (Blois), laquelle il n'eust pas espousée, ainsi qu'il est à croire, contre le droit des premières nopces » (f° 102r). Mais que valait ce « droit » à cette époque ?

(33) *Les Chroniques d'Anjou* « fablent » quand elles imputent à Geoffroi Grisegonelle des exploits que *la Chronique de Nantes* témoigne avoir été accomplis par Alain de Bretagne (f° 100v).

historiens français ont soigneusement recouvert les probables déroutes du roi Dagobert devant les Bretons: «Et de celles batailles ne rapportent les ystoriographes francoys aucune chose. Mais combien qu'ilz s'en taisent, se semble il touteffoiz que Judichael dommageast leurs provinces, car Aymonius adreca une ambassade devers led. Judichael Roy de bretagne affin que les bretons amandassent ce qu'ilz avoient mesprins contre les francoys» (f° 65v) (34). Du constat que «de ces nations et aultres, qui par divers temps sont venues en gaulle transalpine, ont les ystorians gallicques assez au long escript, fors des bretons desquels ilz n'ont que bien peu raporté les faitz ne les généalogies» (f° 6v), il s'indigne: cette lacune il entend, lui Le Baud, la combler et restituer aux Bretons par son travail la connaissance exacte des faits et gestes de leurs aïeux. Son projet d'historien, né de la prise de conscience d'une carence entretenue par des confrères anglais et français jaloux de la gloire passée des fils de l'Armorique, sera donc à la fois «patriotique» et «scientifique», aucune raison valable ne pouvant faire des Bretons le seul peuple à être écarté de l'histoire générale de l'Europe occidentale. Or, d'après Le Baud, tel était encore le cas en son temps, et il n'avait qu'à moitié tort (35).

Au terme de ces longues citations, il nous apparaît que Le Baud fit montre d'un certain esprit critique: lisant de près ses sources, il en discerne les failles, petites ou grandes, les erreurs, réparables ou non, les silences plus ou moins intéressés. Il essaye de parer aux uns et aux autres pour restituer à ses lecteurs la trame d'une histoire globale (dans les limites de son projet essentiellement dynastique) et sûre. Son approche n'est pas celle d'un compilateur servile, elle est déjà celle d'un historien inquiet de l'établissement d'une vérité incontestable et incontestée. Mais pour atteindre cet idéal, répétons-le, il ne dispose encore que des ressources de sa seule intelligence, ne pouvant s'appuyer sur aucune des précieuses sciences auxiliaires de l'histoire. Aussi démuné que tout autre historien médiéval, Le Baud ne s'aventure pas pour autant hors des chemins que les connaissances et le savoir-faire de l'époque balisent à l'histoire.

La dernière étape dans le travail de l'historien arrive avec la rédaction et la mise au net du texte définitif. Si l'on s'accorde à reconnaître la valeur de ses traductions du latin au français qui «col-

(34) Le Baud s'excuse de n'utiliser pour relater les expéditions de Charlemagne et de Louis Le Pieux contre les Bretons que des sources franques «car celles de Bretagne armoricaine n'en font comme nulle mention» (f° 73v).

(35) Les premières compilations latines sur l'histoire de Bretagne (*l'Histoire dédiée à Cadioc de Vannes* ou la *Chronique dite de Saint-Brieuc*) ne connurent qu'un très modeste succès dont témoigne le faible nombre de manuscrits conservés.

lent» bien à l'original au point qu'elles peuvent parfois le suppléer (36), son style est plus discuté — le meilleur spécialiste contemporain du genre historique médiéval l'accusant même de «verbo­sité» (37). Encore faudrait-il se méfier des protestations de Le Baud lui-même, déplorant d'écrire «en gros et rude stille, impolly et mal ourné» (f° 2v) : ce genre de propos est toujours suspect quand il sort de la bouche d'un auteur dont la modestie peut bien n'être que feinte (38) ! Il reviendrait à un spécialiste du français médiéval d'étudier sa langue et la valeur littéraire de l'œuvre, effectivement assez monotone quant aux transitions que Le Baud ménage entre chacune des sources qu'il met à contribution. Son style reste lourd, quoique nullement déplaisant pour qui le pratique avec assez de constance : le lecteur finit alors par s'accommoder de ses répétitions (faute d'utiliser des notes infrapaginales, il doit revenir sur l'auteur «dessusdit» ou «souvent déjà allégué», introduit avec les mêmes mots toujours) ou de son vocabulaire parfois alambiqué.

Son mode d'exposition est uniforme : chronologique ; et à l'intérieur de chaque chapitre, la référence des sources utilisées est toujours donnée avec le maximum de précisions, jusque et y compris le numéro des livres et celui des chapitres pour les ouvrages ainsi divisés, l'encyclopédique *Miroir historique* de Vincent de Beauvais, fort de 80 livres et de 9885 chapitres, par exemple. Aidé de la *Chronologie* de Sigebert de Gembloux qui lui permet de contrôler les dates, Le Baud utilise le plus souvent un auteur comme fil conducteur de l'un ou de plusieurs de ses chapitres, auquel viennent s'ajouter des sources complémentaires qui l'enrichissent ou le précisent. A cet auteur privilégié, il ne paye explicitement sa dette qu'une seule fois. Il est vrai qu'il s'agit de Geoffroy de Monmouth ! «En quoy faisant j'ensuivray pour la pluspart Geffroy Artur, Evesque de monimitense, ystorian angloys, en l'istoire des roys bretons d'icelle grant bretagne, laquelle à la prière de gaultier de oxneford il translata de breton en latin si comme est dit au commencement de son œupvre» (f° 18v). Il marquera aussi nettement le terme de cette collaboration par delà les siècles (39). Le reste du temps, le retour au fil des pages d'un même titre permet seul de reconnaître l'autorité principale sur laquelle Le Baud se repose.

(36) «On est tenté d'accorder à ses traductions d'annales perdues une confiance approchante de celle qu'on aurait pour les originaux eux-mêmes» écrivait René Merlet dans son Introduction à la *Chronique de Nantes*.

(37) GUÉNÉE (Bernard), *Histoire et culture historique...*, op. cit., page 29.

(38) KERHERVÉ (Jean), Aux origines d'une conscience nationale, article cité, pp. 196-202.

(39) «Aussi fina la génération dudit Conan Meriadoch, premier Roy breton d'Armorique ou dessusdit Allain neveu Salomon, lequel Allain fut seurnommé le long

Dans l'ensemble, l'historien intervient peu à la première personne dans le cours de son *Histoire*. Il traduit des extraits, les ordonne et les lie entre eux sans prendre la parole sauf, comme nous en avons vu plusieurs exemples dans les pages qui précèdent, s'il lui semble indispensable de critiquer les dires d'un auteur ou s'il lui paraît possible d'éclairer mieux tel ou tel point par une réflexion personnelle. Le Baud n'a aucune philosophie de l'histoire à proposer ; son seul souci — et la seule explication qu'il avance des succès ou des revers successifs des Bretons — c'est la nécessaire union de tout le peuple derrière un prince reconnu par tous. « Et combien que lesd. bretons ne voulussent de leur gré obéir ausd. empereurs (Charlemagne et Louis le Pieux) mais estrivassent par plusieurs batailles, ainsi qu'il est contenu dessus, à s'en exempter et que lors ilz se repentissent d'avoir eu division ensemble et pour retourner à leur franchise s'efforceassent plusieurs fois ceoisir aucuns de leurs princes pour le constituer Roy sur eulx affin qu'..... il les gardast et defendeist — touteffoiz ilz en furent empeschez durant celuy temps car avant que ceulx qu'ilz esloioient fussent confermez en union, ilz estoient assailliz et ramenez soubz la puissance desditz empereurs » (f° 37v) (40). Voilà qui rappelle très exactement le souhait contenu dans le Prologue adressé à la duchesse Anne : « Combien que plusieurs choses me aient troublé pour le naturel amour du pais où maintes adversités sont aux temps passez seurvenues par les discordances des bretons, celle raison touteffoiz enfin m'a consolé que quand ilz se sont réduitz en bonne union, et derrenièrement par Vous et Vostre bon méan, elle a esté relevée, resourcée et restaurée, et est jusques à cy demourée pacifique, populeuse et puissante par terre et par mer » (f° 2r). Cette union, espérée jadis, réalisée depuis la fin honorable des guerres d'indépendance, lui paraît un gage assuré de félicité. Sa rupture suffit seule à ruiner l'œuvre des meilleurs souverains. L'explication est sans doute un peu courte, mais Le Baud se montre toujours plus intéressé par l'enchaînement des événements que par la recherche de leurs causes. En cela il diffère assurément de l'historien contemporain...

et mourut environ l'an dessusdit six cents quatre vingts dix. Laquelle génération par l'espace de trois cens quatre vingts sept ans avoit régné oudit royaume armoricain scelon Geffroy de Monemitense qui jusques à celuy temps rapporte leur généalogie, et à l'endroit met fin à son ystoire des Bretons tant insulaires que armoricains » (f° 68v).

(40) « Mais comme les choses de ce monde soient de telle nature qu'elles ne demeurent en ung estat longuement, advint après que les forces des Rommains afeiblies par leurs batailles civiles, les peuples estrangers (...) meuz de chercher nouvelles habitations, en prindrent, saisirent et arrachèrent chacune sa pièce » (f° 5r).

« Et ainsi, scelon lesditz acteurs, furent les Bretons oppressez par les ducs Charlemaine pour leurs dissentions civiles, comme ilz furent assailliz l'un après l'autre, ilz ne s'entre secoururent point » (f° 70r).

Au terme de cette approche des différentes étapes parcourues par l'historien médiéval dans son travail, le lecteur aura pris meilleure mesure du sérieux de Le Baud dans son entreprise, à commencer par le rassemblement des pièces originales dispersées entre les trop nombreux dépôts d'archives du duché, le souci qu'il prend à les observer, les comparer et, éventuellement, à les critiquer, jusqu'à l'heure fatidique où il organise l'ensemble en un tout cohérent. Il est par ailleurs assez remarquable qu'il s'en tienne rigoureusement à ce plan de travail, ne se permettant aucune digression (41), abrégeant les faits qui importent peu à l'histoire de Bretagne mais dont la mention est pourtant nécessaire (42). En tout cela Pierre Le Baud fait montre d'un « métier » fort honorable et ses lointains collègues peuvent avec raison le reconnaître comme l'un de leurs prédécesseurs en terre d'Armorique.

Le cabinet de l'historien

L'historien Le Baud est, comme tout un chacun de ses collègues, ancré dans la culture de son temps. Son savoir-faire est sous-tendu et informé par un pouvoir-lire qui lui-même dépend des acquis culturels et des goûts de l'époque. Quel est le contenu, quelles sont les limites de cette bibliothèque de travail (43) que Le Baud a fini par réunir dans son cabinet et qu'il restitue, au moins partiellement, dans son *Histoire*? Tenter de la reconstituer n'est pas, par delà le cas de Le Baud, sans

« Et en dit l'acteur de l'istoire de la translation saint Gildas que après que celui religieux Roy Salomon fut occis cruellement par les mauvais, les Bretons entre eulx mesmes discordants fistrent batailles intestines. Et par dehors les pirathes danoys dégas-tèrent Bretagne qui fut adoncq, tant des siens que des estrangers, en cruelle manière destruite. Car les cités, chasteaulx, maisons et monastères furent brullez et mis en cendre tant que en solitude, en gast et en départ fut celle région par le jugement de Dieu presque toute réduite » (f^o 92r).

« Et de l'expulsion desditz Normans de la région de Rennes dient aultres cronicques annaulx que Bretagne demoura dépeulée et fut en solitude jusques à ce que la gent des Bretons, en chacun lieu dispersée, après aucuns ans fut de toutes parts assemblée par le très noble conte de Rennes... » (f^o 99r).

(41) La seule exception notable consiste en un assez long développement, venant après l'histoire des 11.000 Vierges, sur les avantages de la virginité comme mode de vie. Développement au demeurant bien compréhensible chez un homme d'église qui avait choisi cet état.

(42) « Et pource que dudit Maxime ont diversement parlé divers acteurs, combien que la narration de ses faitz appartienne aux ystoires rommaines mieulx que britanniques, touteffoiz pourtant qu'il fut premier fondateur du Roiaume de la Bretagne Armoricaine et qu'il y amena les Bretons ainsi qu'il est contenu après en l'istoire, sont ycy partie de sesditz faitz, ses victoires et sa mort plus au long racomptez » (f^o 29r).

(43) Il va de soi qu'il s'agit là d'une bibliothèque « idéale », Le Baud ou ses protecteurs ne possédant pas forcément tel ou tel ouvrage qu'il a pu trouver à lire ailleurs.

intérêt pour une meilleure connaissance du premier humanisme en Bretagne (44).

Pour ce faire, nous laisserons délibérément de côté toutes les sources spécifiques au duché (archives, annales et autres Vies de saints) qui échappent de par leur nature aux grands mouvements européens de la culture; de même seront omises les sources bretonnes partout connues et reconnues (telles l'histoire de Gildas, l'œuvre de Bède ou celle de Geoffroy de Monmouth) dont le statut est ambigu, à la fois régional et universel, breton et européen: il va de soi que l'histoire du roi Artur et la « matière de Bretagne » en général échappent à leur pays d'origine depuis trop de siècles pour que leur reprise par Le Baud puisse être tenue pour originale et significative... Par contre, nous avons relevé toutes les mentions et tous les emprunts faits à des ouvrages de l'Antiquité latine, aux Chroniques médiévales ou à des auteurs plus modernes. Des lectures de l'aumônier de la reine Anne se dégagent ainsi une esquisse de ce qu'était la culture livresque, à dominante historique, accessible à un clerc lettré et curieux dans le duché de Bretagne en ces années placées à la jointure du Moyen Age finissant et de la Renaissance française. Une culture fort honorable au demeurant, qui ne témoigne d'aucun retard insurmontable ni d'aucun repli sur soi frileusement régionaliste.

Parvenu au stade ultime de la rédaction de son *Histoire*, Le Baud puise donc dans le corpus des textes qu'il a pu réunir, des renseignements d'importance et de longueur très inégales. Cette disparité nous conduit à regrouper ces différentes sources livresques sous trois grandes rubriques: d'abord des textes d'ornementation assez gratuits qui apportent peu au sujet, sinon sans doute des satisfactions d'amour-propre à un auteur qui ne répugne pas à faire l'étalage naïf de ses lectures; ensuite on peut rassembler des sources utiles, précises, mais limitées dans le temps et dans l'espace, qui viennent compléter et préciser les données fournies par les sources originales bretonnes; enfin des ouvrages plus généraux, encyclopédies et manuels d'histoire universelle, que Le Baud garde toujours à portée de main lorsqu'il travaille.

Au nombre des ajouts gratuits on trouve surtout des classiques légués par l'Antiquité et d'autres productions, très récentes, italiennes; dans le premier cas, l'historien se fournit dans ses souvenirs de culture scolaire, dans le second il mobilise des écrivains à succès et épouse alors le goût du jour. La difficulté résidant pour lui dans le caractère com-

(44) JONES (Michael), Les manuscrits d'Anne de Bretagne, *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LV, 1978, pp. 43-81.

mun de tous ces auteurs : ils n'ont pas, ou très peu, parlé de la Bretagne, ce qui rend artificielle leur introduction dans le projet historique de Le Baud. Ainsi des poètes et des écrivains de l'Antiquité, classique ou tardive, dont le nom seul apparaît : Homère, Virgile, Plutarque, Solin, Pomponius Mella, Lucain, Orose, Justin, Salluste, Paul Diacre, saint Jérôme... L'historien breton s'en sort parfois en leur faisant dire des banalités qui, placées dans une bouche illustre, doivent l'être un peu moins ! « Touteffoiz la (l'île de Bretagne) dient Virgile et Solin estre séparée du monde, et Suétone dit que par long temps le nom des Bretons fut incogneu » (f° 6v). « La cause de laquelle mobilité (le phénomène des marées), quelque chose que en aient songé Lucan, Pline, Solin, Pomponius, Strabo et les aultres poethes et anciens, c'est-à-dire gentilz (païens), scelon notre foy est cogneue à Dieu seulement » (f° 17v). Homère est cité pour certifier de la fondation de Tours par le troyen Brutus qui lui imposa ce nom en mémoire de son compagnon Turnus, assertion empruntée d'ailleurs à Geoffroy de Monmouth. L'auteur aussi bien que son lecteur n'attendent visiblement rien de cette procession de noms plus ou moins prestigieux qui ne sont là que pour la forme, et d'ailleurs Le Baud les a-t-il bien tous parcourus ? Ce qui est certain en revanche, c'est qu'il aurait dû tirer parti de Tacite dont *la Vie d'Agricola* lui aurait fourni de précieux renseignements sur la conquête de la Bretagne par les Romains : mais Le Baud l'ignore, bien que des manuscrits de Tacite aient été disponibles en son temps... Lacune grave par conséquent, qu'une érudition factice ne peut compenser.

La même gratuité caractérise l'emploi qu'il fait d'auteurs à la mode dans les milieux de cour touchés par la vogue du préhumanisme italianisant : ce n'est pas un hasard si, dans ce morceau de bravoure obligée qu'est le Prologue, Le Baud fait référence à Plutarque (1304-1374) et à Léonardo Bruni (1369-1444), chancelier du sénat de Florence. Que disent-ils ? « Car puisque à toute personne diligente, si comme l'a escript Léonard Aretin en son prologue du *Livre de la bataille Itallicque contre les Goths* (45), il appartienne savoir l'origine, extraction et progression de son pais et toutes les choses qui aux temps passez y sont advenues » (f° 1r). « ... le temps qui, scelon Petrarche, triumphe par ses révolutions, en a effacé la cognoissance » (f° 2r). Ces deux extraits des bonnes pages de l'un et l'autre auteur ne présentent rien de très original quant au fond de la pensée, seule la signature compte, pourrait-on dire. En cette fin du XV^e siècle la référence italienne est devenue de rigueur et notre historien ne déroge pas à la règle de ce nouveau pédantisme : outre Pétrarque et Léonardo Bruni déjà

(45) *De bello italico adversus Gothos libri IV.*

mentionnés, il cite plusieurs auteurs d'outremont. Ricobaldus, un habitant de Ferrare mort vers 1312, à qui on est redevable d'une *Histoire Universelle* et d'une *Chronique des empereurs romains*, apparaît une fois dans le texte de Le Baud. *La somme ystoriale*, chronique universelle d'Antoine archevêque de Florence disparu en 1459, est invoquée quatre fois; la *Chronique* d'un autre Florentin, Mathieu Palmerius (mort en 1475), fait l'objet de trois citations; une seule concerne Raymond Marliani, évêque de Tortone puis de Plaisance (mort en 1476), auteur d'*Annales milanaises*. Quant à Boccace (1313-1375), Le Baud a lu son «*Livre des cas des nobles*» sur lequel il s'appuie par trois fois. L'Italie est donc pour lui un point de référence obligée, le seul pays digne de fournir des auteurs modernes: aucun Français, aucun Anglais des XIV^e et XV^e siècles n'est cité pour pas moins de sept Italiens! C'est assez dire l'éclat des lumières projetées par la patrie de l'humanisme renaissant sur les lettres et l'histoire qui s'écrivent alors dans toute l'Europe occidentale, jusque et y compris dans cette Bretagne qui participe à sa façon au mouvement général. Mais cette préoccupation de modernité qui anime ainsi Le Baud, dérive-t-elle seulement d'un certain mimétisme fait pour plaire à une reine raffinée, ou bien ne peut-on pas plutôt y déceler la volonté, plus ou moins consciente chez lui, de se refuser à un provincialisme étriqué qui resterait enfermé dans les limites étroites d'une histoire régionale pour accéder, par delà les bornes solides de son érudition et les jalons sûrs que garantit son «métier» à une forme d'écriture de l'histoire qui soit universellement recevable? Si cette hypothèse est fondée, force est de constater que les contemporains ne le comprirent pas: les deux manuscrits de son *Histoire* disent assez son échec auprès du public...

Aujourd'hui comme hier, la discontinuité ou les obscurités des sources bretonnes contraignent tout historien du duché à faire appel à des sources extérieures qui lui fournissent parfois l'essentiel de son information pour telle ou telle période médiévale. On ne sera donc pas étonné de voir Le Baud se plier à cette contrainte. Très naturellement sa description de l'Armorique gauloise et le récit de la conquête romaine qu'il fournit s'appuient sur les *Commentaires* de Jules César, complétés et précisés par la *Géographie* de Ptolémée, l'*Histoire Naturelle* de Plin ou l'œuvre d'Eutrope. Fortunat n'est pas oublié quand Le Baud en vient à parler du premier évêque de Nantes, saint Félix. Mais après César, il faut attendre Grégoire de Tours pour voir l'historien breton piller littéralement un auteur dont l'*Histoire des Francs* inspire grandement son chapitre 10. Au terme de ces siècles obscurs du haut Moyen Age, pour lesquels la documentation faisait et fait encore si cruellement défaut, s'ouvre une période de clarté relative grâce aux efforts accomplis par les souverains carolingiens pour laisser à la postérité une image positive de leurs règnes. Le Baud a lu et utilise la

Vie de Charlemagne par Eginhard, celle de son fils Louis le Pieux par l'Astronome (mais il ignore ce témoignage pourtant capital sur les événements de Bretagne que constitue le poème d'Ermold le Noir) et même la *Chronique* du pseudo-Turpin, l'un des plus célèbres faux historiques, composé au XII^e siècle et qui ne sera reconnu pour tel qu'au XVIII^e siècle.

Passé le choc destructeur des invasions normandes, la renaissance de l'historiographie en France occidentale propose l'*Histoire* d'Aimoin de Fleuri, la *Chronique* d'Hugues de Fleuri, celle de Guillaume de Jumièges sur les ducs de Normandie, et bien sûr les *Chroniques des comtes d'Anjou*, celles de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil et les *Grandes Chroniques* de Saint-Denis. D'Angleterre Le Baud ne connaît parmi les historiens contemporains des faits dont il parle que les *Gesta Regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury et « *Le livre de la nature des choses* » de Bartholomé Cotton, mort à Norwich en l'extrême fin du XIII^e siècle. Aucun auteur germanique, aucun auteur hispanique n'apparaît — quel qu'aurait pu être l'intérêt d'un Reginon de Prüm bien informé des événements d'Armorique aux temps carolingiens. Cette absence montre bien que le domaine de la quête documentaire entreprise par Pierre Le Baud est d'abord français puis britannique, ce qui ne saurait surprendre outre mesure : si la liste des auteurs utiles à l'histoire de Bretagne s'est heureusement enrichie depuis le temps où Le Baud travaillait, elle ne diffère pas fondamentalement de celle qu'il avait su réunir.

Il n'en va pas de même pour la troisième famille d'écrits étrangers à la province qu'il met à contribution : les encyclopédies et les manuels historiques élaborés à grand ahan par l'érudition médiévale. Leur succès fut immense pourtant en Europe, mais ces compilations sont aujourd'hui tombées dans l'oubli et n'intéressent plus personne. Le Baud, comme tous ses contemporains, les prisait fort : en tête arrive la *Chronologie* de Sigebert de Gembloux, poursuivie après la mort du moine de Gembloux par l'un de ses frères de Normandie, Robert de Torigni. Mais c'est au *Miroir Historique* du dominicain Vincent de Beauvais (mort en 1264) que Le Baud emprunte le plus : il s'agit là de son livre de référence, véritable fil conducteur pour son récit. Le Baud s'y raccroche chaque fois qu'il éprouve le besoin de démêler l'écheveau des temps passés ou qu'il lui arrive de douter de la véracité de renseignements fournis par d'autres sources. Il y renvoie sans arrêt son lecteur comme pour se prémunir contre toute mise en doute éventuelle : « et le récite aussi Vincent au X^e chapitre du X^e livre du *Miroer ystorial* » revient tel un leitmotiv au fil de ses chapitres. Le Baud connaît également d'autres œuvres de portée universelle comme la *Chronique* de Martin le Polonais ou de Troppau (mort en 1278) qu'il cite une fois

tout comme la célèbre *Légende Dorée* de Jacques de Voragine (au sujet du martyr des 11.000 Vierges). Vincent de Beauvais et Sigebert de Gembloux lui sont par contre d'un secours quotidien et représentent pour lui la caution de la Vérité absolue (46).

Le champ de l'histoire chez Le Baud

Le projet historique de Pierre Le Baud reste simple dans son principe: il lui faut ranger «la matière selon le temps et l'ordre» (f° 6v). Cette «matière» qu'il entend ainsi ordonner chronologiquement et logiquement, c'est la seule histoire des rois puis des ducs de Bretagne. «Chronographe» de vocation, Le Baud devient historien par nécessité: il lui faut bien nourrir ses rubriques, distinguer ce qui appartient à chaque souverain, essayer de suppléer aux lacunes ou aux confusions de ses informateurs. Nous avons vu déjà de quel «métier» il sait user pour parvenir à ses fins. Mais s'il ne s'intéresse guère qu'aux grands événements qui ponctuèrent les règnes des princes bretons, il ne peut cependant ignorer totalement les pays dans lesquels ils vécurent. Le champ de l'histoire est d'abord géographique.

En fait, dans ce domaine, l'approche de Le Baud demeure toute livresque: il semble n'avoir rien vu ni rien regardé au hasard de ses périples à travers la péninsule. La description qu'il esquisse de la Bretagne armoricaine, de ses fleuves, de ses villes, résulte de la combinaison de ses lectures. Il suit alors César ou Ptolémée, telle ou telle Vie de saint, sans s'essayer à donner un tableau personnel (47), ce qui le conduit à commettre quelques bourdes: ainsi, traduisant au plus près *la Chronique de Nantes*, il ne remarque même pas l'in vraisemblance qu'il y a à écrire en cette fin du XV^e siècle que les brèches ouvertes par les Normands dans les murailles de Nantes sont toujours visibles! La description du site et de la situation de Brest reprend ce qu'il en est dit dans *le Prologue de la Vie de saint Goëznou* (f° 16r) et dans *le Livre des faits d'Arthur* (f° 32v); celle de saint Brieuc s'inspire de Strabon (f° 17v)... Saint Malo est la seule exception, car la cité corsaire présentait une telle originalité que Le Baud a bien dû en être frappé la première fois qu'il la vit! «Et est la cité des Maclovienses située en une petite isle qui est enzaïncée de toutes parts de circumfluences marines, fors ainsi que ung

(46) Voir annexe B.

(47) «Et est en ceste Bretagne Armoricaine le promontoire par Ptolémée appelé Gabeum, c'est-à-dire ung mont ainsi nommé promontoire pource qu'il est de loing éminent, lequel se continue tout au long d'elle presque par le droit melieu en manière d'un dos, et de luy dérivent plusieurs petitz fleuves, fontaines et ripvières qui arousent les champs, et décourrent les ungs de la part de medy, les autres devers septentrion en l'océan» (f° 7v).

tumbeau de arenne eslevée par lequel apparest la voie aux viateurs jusques à la grant terre. A laquelle isle est voisine aussi comme une autre isle, non pas touteffoiz si loign séparée des terres, mais elle est plus large en espace et plus haulte de rives où celle très ancienne cité d'Alethense par avant, comme dit, est, nommée Dyablintrense fut située, qui a de la part de medy le fleuve de Rance, lequel se plonge en l'océan, et devers acquillon celle mer l'entrerompt et sépare de celle de Macloviense» (f^o 8v).

Du bocage, de la forêt bretonne avec ses essences multiples, des cultures que portent champs et courtils, le lecteur ne saura rien car il suffit à l'historien de proposer un cadre géographique très sommaire, stéréotypé (les champs sont toujours «fructifères» et les rivières toujours pleines de poissons...), confondu avec la présentation des peuples gaulois d'Armorique et de leurs frontières d'avant la conquête romaine, à peine renouvelé par la «merveilleuse» distinction entre les neuf évêchés bretons dont trois sont «gallicques», trois bretonnants et trois mixtes... à l'image de l'église de Jérusalem (f^o 7v) et des neuf heures du jour (f^o 8r). Les paysages en tant que tels ne présentent aucun intérêt pour une histoire des rois, et Le Baud les ignore en conséquence dans leurs diversités et dans leurs richesses vivantes.

Il ignore également les monuments du passé qui pourraient, théoriquement au moins, lui être de quelque secours dans sa tâche: si les mégalithes gardaient pour longtemps encore leur mystère, il ne prend même pas la peine de signaler leur existence et donc leur densité pourtant si extraordinaire en Bretagne. Des vestiges moins anciens, ruines antiques ou édifices religieux chrétiens patinés par le temps, il ne voit pas l'intérêt pour son propos. L'archéologie monumentale n'est décidément pas encore devenue une science auxiliaire de l'histoire! Le Baud n'a recours au témoignage des vieilles pierres qu'une seule fois, parlant du Yaudet «ung lieu que les Trécorenses nomment en leur langue Cozguéaudet, qui est interprété vieille cité, où jusques à maintenant en apperent les vestiges. Et là fut le siège cathédrale des Lexoviens jusques environ l'an de nostre seigneur huyt cents trente six...» (f^o 16v). Plus souvent il se contente de déplorer les ravages du temps et des hommes, à l'image de la cité des Dolenses, Néomagus, détruite par Corsold, roi des Frisons, «en matière que à paine puet l'on cognoestre où celle cité fut assise» (f^o 11r). Les disparitions brutales ou les changements de nom compliquent la tâche de l'historien, cloîtré dans les certitudes livresques de son cabinet, et il s'en plaint amèrement sans pourtant oser regarder vers l'extérieur ces ruines qui lui poseraient, il est vrai, plus de questions insolubles qu'elles ne lui apporteraient de réponses claires.

La science auxiliaire de l'histoire qui suscite le plus d'intérêt chez le Baud est la plus livresque de toutes : l'étymologie. L'historien breton aime faire étalage de ses connaissances en ce domaine. D'après lui le mot Armorique survit dans le breton armor (f° 7r) tandis que Roayson vient du latin Rubea estropié par les Bretons qui « corumpirent la langue latine et galicque » (f° 11 v); Guérande rappellerait la rude guerre soutenue par ses habitants contre les Angevins (f° 12r) et bien sûr Paris ne peut s'expliquer que par un calembour, devenu légendaire en breton, qui hisse Paris au niveau d'une nouvelle Ys! (par-Ys: pareille à Ys, f° 14v). Certaines des solutions qu'il expose supposent d'ailleurs chez lui un parfum de culture bretonne, même s'il est emprunté à des auteurs plus anciens : « Touthfoiz scelon les escriptz de l'église saint Samson de Dol, l'oppinion et relation d'aucuns est qu'elle fut au lieu qui encore en langue britannicque est appelé Kerfeunteun, c'est à dire ville de fontaine » (f° 11r), ce qui n'est pas une si mauvaise traduction. Quant à voir dans Guennet (Vannes) la « blanche cité » en breton (f° 12v), il s'agit là d'une « étymologie populaire » fort honorable même si on peut douter que les mêmes Vénètes aient un jour fondé Venise (f° 14r)...

Cette approche résolument livresque de la matière historique détourne enfin Le Baud de la tradition orale qu'il ne mobilise qu'une seule fois, quand il lui faut aborder la légende de la ville d'Ys. « Et fut anciennement scelon la renommée la cité des Curiosolites appelée ys, qui estoit située entre lesdits monts sus la rive de la mer, qui retient encore ce nom de ys. En laquelle cité, que on dit avoir esté submergée par les flots de l'océan au temps de Gradlon second roy breton d'Armorique, estoit l'apport des richesses et aultres délices vénalles qui estoient amenées en Armoricque des estranges régions car, pour tant que aux habitants d'elle seulement estoit cogneu l'usaige de transnager le Ras, les forains y descendoient les marchandies dont elle estoit plus fréquentée et habitée, et de si grande amplitude et autorité, que (...) les Corisopitenses se vantent ledit nom de Paris luy avoir esté attribué comme pareille à ys. Après la submersion de laquelle, ledit Roy Grallon donna à saint Corentin qui fut en son temps Evesque des Corisopitenses son Pallays appelé kemper avecques la terre adiacente scelon l'histoire de luy » (f° 14v). Nous avons tenu à rapporter au long ce passage qui fournit l'une des plus anciennes versions de la légende ; on aura cependant remarqué la prudence de Le Baud quant à la « renommée » et la relative sécheresse de son récit comparé aux traditions postérieures, l'absence en particulier de ce personnage ambigu et maléfique, Dahut, la fille du roi Gradlon...

Indifférent aux lieux et aux paysages, ignorant des sciences auxiliaires de l'histoire, fasciné par les « preuves » écrites, Le Baud ne diffère

point en tout cela des autres historiens de son temps. Le champ de l'histoire se restreint bien chez lui à une histoire rigoureusement chronologique des souverains que le peuple breton s'est donné au cours des siècles. Mais ce qui semble manquer le plus à notre chroniqueur, c'est en définitive le sens du temps: non pas le temps inexorablement déroulé de la chronologie, tout au contraire! mais ce temps historique qui partage et distingue l'évolution des sociétés humaines scandée par de brusques fractures ou façonnée par des mutations presque insensibles. Ce temps social dont la respiration fait que, par exemple, l'Antiquité latine du IV^e siècle n'a déjà plus grand chose à voir avec ce qu'elle était au premier siècle de notre ère.

Le temps chez Le Baud est linéaire, étranger à toute évolution économique et sociale, ordonné par la succession régulière des règnes, rompu seulement par les discordes civiles ou les agressions étrangères qui viennent s'incruster dans le déploiement de l'histoire comme autant de parenthèses déplorable, avant que le temps ne reprenne son cours, inaltérable, normalisé. C'est qu'en fait depuis Maxime les anciens rois de Bretagne ont toujours gouverné une contrée au socle figé, réparti en strates ordonnées de barons, de chevaliers, de bourgeois et de paysans tandis que de saints moines prient dans l'obscurité des cloîtres pour le Salut de tous. «Mais pour tant que puissance ne languist pas en toute chose par froidure, Maxime manda que d'Albion luy fussent envoyez cent mil hommes de la gent plébéienne, et trente mille nobles qui deffendissent le pais et eulx, et moiennant l'aide du fort peuple résistasent et contrariassent par armes et batailles aux assaulx des ennemis, à quoy il fut obey. Et adoncq le roy regardant celle terre opulente, plaine et fructifère, et presque toute czainte et avironnée de mer, il y ordonna église et y disposa barons, ausquels il donna les cités et les rénuméra de plusieurs riches, amples et larges dons. Il donna aussi aux chevaliers terres, villes et chasteaulx. Puis après résigna et délaissa le pais et peuple Armoricaïn à Conan meriadoch, auquel il en laissa la seigneurie» (fo 31r).

Cette idée d'une société immobile dans un tréfonds comme dans sa foi, quelle que puisse être cette agitation de surface qui donne sa grandeur ou frappe de ses deuils chaque règne, est inséparable du projet politique qui anime l'historiographie bretonne en ces dernières années d'indépendance, réelle ou personnelle, du duché: démontrer l'antiquité et la continuité de la Bretagne comme entité souveraine est essentiel pour qui entend la préserver dans un avenir qui sera français. Le Baud en est bien conscient et avec lui sa puissante protectrice: la roue du destin est en train de tourner, mais il n'est pas question d'abolir le passé.

Les époques révolues ne peuvent l'être complètement à peine de reconnaître que la construction ducale de la fin du Moyen Age était le produit de la seule conjoncture historique et non l'expression passagère d'une nation et d'un peuple qui ont existé de toute éternité, avant l'arrivée des Francs en Gaule en tout cas, et qui demain auront encore des intérêts à défendre et des privilèges à faire prévaloir...

Jean-Christophe CASSARD.

Annexe A
le Prologue de l'Histoire de Bretagne
de Pierre Le Baud

Manuscrit British Library Harleian 4371.

A très haulte, très puissante et très excellente Princesse, ma très redoutée et souveraine Dame, Madame Anne par la grace de Dieu Royne de France et par celle mesme grace Duchesse de Bretagne — Pierre Le Baud thésaurier de l'église collégiale de la Magdalène de Vitré et Vostre très humble et très obéissant subiect, serviteur, orateur et aumosnier, honneur et révérence, avecque prompte et deue subiection et obéissance.

Combien, très haulte, très puissante et très excellente princesse, ma très redoutée et souveraine Dame, que au comendement par Vous à moy fait de compiller concorder et assembler les généalogies, les noms, les temps et les faitz notables de Vos très nobles progéniteurs et prédécesseurs les Roys, Ducs et Princes royaulx de Vostre région, duché et principaulté de Bretagne armoricane, et Iceulx rédiger par escript en livre et volume auctentique, à ce que si très clères et très nobles choses dignes de perpétuité ne soient par silence mises en oubly et hors d'usage, j'eusse pu, affin de non l'entreprendre, pour excuse envers Vostre royale Maiesté alléguer l'ignorance de moy indiscret et simple prestre qui, comme cy après assez manifestement Vous appara, en ay bien peu d'expérience.

Toutteffoiz contraint par Votre ordonnance à laquelle je ne puis ne doy désobéir, et considérant le vouloir que avez de celles choses cognoestre — lequel est singulièrement à louer car puisque à toute personne diligente, si comme l'a escript Léonard Arétin en son Prologue du Livre de la bataille Itallicque contre les Goths, il appartienne scavoir l'origine, extraction et progression de son pais et toutes les

choses qui aux temps passez y sont advenues — par plus grande raison et se doit un chacun plus naturellement incliner et applicquer à cognoestre celles de ses nobles parents consanguins et antécresseurs, et la narration de leurs magnifiques, vertueux et victorieux faitz.

Je me suys enhardy d'asseoir et apposer ma plume à escrire ce que j'ay poeu trouver touchant ladite matière en lisant et encerchant aucuns livres ystoriaulx avecques les cronicques annaulx des Roys, des princes et des temps; celles aussi de plusieurs églises anciennes, et les légendes des saints et saintes qui de ce font mention.

Et moiennant l'aide de Dieu sans lequel nul oeuvre n'est commencé, médié ne finy, ay le tout concuilly, composé et mis ensemble en ce présent livre depuis Conan Meriadoch qui fut le premier (f^o 1v) Roy breton de Vostre dicte Bretagne armoricane jusques au temps de prince de bonne mémoire, le duc Francoys derrenier Vostre bon père, dont Dieu ait l'amme.

Auquel duc Francoys Vostre père j'ay fait fin et arrest, non pas que ses faitz soient moins dignes de recordation et collaudation que ceulx des précédents, mais pource qu'ilz sont de fresche et récente mémoire et que plusieurs sont encores en vie ousquelz ils touchent de bien près. Je les ay delaissez jusques à une aultre foiz, ne me semblant pas estre convenable escrire les gestes des vivants en leur temps pourtant que es rapports faitz de celle manière la vérité est souventefoiz supprimée et la mensonge aidée car, comme les maulx des présents soient dits périlleusement et les biens joyeusement, il advient souvent que par crainte que l'on passe soubz silence les maulx contraires et faigt l'on pour applaudir les biens qui n'y sont pas.

Au commencement duquel volume j'ay preins et adiousté deux chapitres dont le premier est de la diversité des gents qui habitent notre Gaulle que les Rommains appellent transalpine, et de la description et situation de la Bretagne armoricane, affin de donner intelligence aux choses qui ensuivent après. Et ouquel premier chappitre est aussi descript quelz peuples possidoient Armorique au temps que Jules Cesar la submist et la résistance qu'ilz fistrent contre luy et les Romains — non pas pour attribuer la gloire deulx aux Bretons qui occupent leurs lieux, mais pour manifester et magnifier la vertu desditz Armoricques et aussi monstrer que Armorique n'estoit pas déserte ni inhabitée avant que lesditz Bretons y vinnent, si comme aucuns ont voulu dire en leurs livres.

Le second est de la première origine des Bretons qui au commencement obtindrent l'isle de la grant Bretagne à présent nommée Angleterre, et des Roys qui régnèrent sur eulx avant que l'empereur Maxime et Conan Meriadoch conquissent lad. Armorique. Par lequel

second chapitre est aussi de montrer la génération d'icelluy Conan, la noblesse de luy et l'antiquité du nom breton.

Et comme entre les humains il ne soit riens longuement beneure, mais souffrent par l'exigence des péchez des hommes par aucuns temps les empires, les royaumes, les principaultés, les provinces et les seigneuries oppressions, débilitations et infirmitz par famines, batailles, expoliations, tribulations, captivations et aultres pestilences semblables, puis après se ressouvent et relièvent sus ainsi que le corps des personnes qui après grieffes maladies retournent à garison — car ainsi que le père chastie ses enfants et touteffoiz il ne les tue pas, aussi visite Nostre Seigneur en sa verge noz iniquités et en ses batures nos péchés, mais il n'oste (f^o 2r) pas sa miséricorde de nous.

J'ay, ainsi que les temps l'ont porté, ensuy la mutabilité de la fortune et répété les adventures tant adverses que prospères, lesquelles j'ay trouvé estre advenues en ladicte Bretaigne armoricaine durant le temps desditz Roys et princes.

En quoy faisant, combien que pluseurs choses me aient troublé pour le naturel et très singulier amour du pais où maintes adversités sont aux temps passez seurvenues pour les discordances des Bretons, celle raison touteffoiz enfin m'a consolé que quant ils sont réduitz en bonne union, et derrenièrement par Vous et Vostre bon méan, elle a esté relevée, resourcée et restaurée, et est jucques à cy demouré pacifique, populeuse et puissante par terre et par mer.

Et lesquelles choses j'ay pour la plupart déduites plus par forme de cronographie que d'ystoriographie car à l'istoriographie appartient à plain d'escrire l'istoire et l'ordre des choses faictes, et à cronographie principalement de noter les temps et succinctement en discourir la mémoire.

Et la cause est que le plus des notaires qui escripvoient les dessus-dits annaulx et les cronicques des temps ne prindrent pas la cure de rapporter par ordre toute la narration des choses, mais les réputans communes et cogneues aux aultres comme à eulx, les dénotèrent soubz trop grant brévitité, dont il est advenue que le temps qui, scelon Petrarche triumphe sus renommée, (f^o 2r) par ses révolutions en a effacé la cognoissance. Et pour tant que les modernes n'en peuvent parler fort après eulx, ay je suivy leur dicte brévitité et les longues sentences d'aucuns ystorians ay abréviées pour entretenir le stille des aultres et pour ceulx desquelz le couraiges refusent prolixité, sans touteffoiz riens muer de l'effect, mais aucuneffoiz le trop mordant et invectiff langage d'aucuns car, ainsi que dit Guillaume de Malberienne, il advient souvent que nous nous faisons arbitres en matières

d'aultruy et en jugeons et rapportons telles choses que nous ne ferions pas de nous mesmes si nous estions semblablement appréhendez.

Toutteffoiz j'ay au long escript l'istoire de Vostre tiers ayeul Jehan duc de Bretagne, conte de Montfort, qui après la mort du bon duc Jehan son frère, lequel n'eut nulz enfans, print et saesit le duché, et semblablement de Vostre besayeul le duc Jehan Vaillant son filz, et les guerres, batailles et victoires qu'ilz eurent, acquistrent et obtindrent contre Monseigneur Charles de Bloys calumpniant ledit duché par cause de sa femme Madame Jehanne de Bretagne, contesse de Painthieuvre, fille de Monseigneur Guy de Bretagne frère de Vostre dit tiers ayeul, affin de satisfaire à plusieurs qui de celle matière parlent à l'aventure, ignorants les tiltres des parties.

Et pour obvier aux émulateurs dont je suys sceur (f^o 2v) que pluseurs seront de prime face curieusement enquérants desquels des dessusdits volumes ystoriaulx je, nouvel escripvain, ay prins et extrait ce livre, je les ay nommez es endroitz de leurs rapports non pas partout car pluseurs choses y sont récitées dont les noms des escripvants sont incogneuz, mais ne n'y ay riens mis ne adiousté que je n'aye trouvé en escript notable et que je ne croye contenir vérité.

Et lequel livre et volume très haulte, très puissante et très excellente princesse ma très redoubtée et souveraine dame, j'ay présumé Vous présenter combien qu'il soit en gros et rude stille, impolly et mal ourné, confiant que de Vostre bènignité me tiendrez excuse des defaults et que Vous réputerez le bon et entier vouloir que ce faisant j'ay eu de Vous obéir et complaire, et toujours ay de Vous servir en faisant mieulx si j'en avoye le sens.

Annexe B
les sources médiévales
(étrangères à la Bretagne)
utilisées par Le Baud
dans les vingt premiers chapitres
de son Histoire

Nous avons relevé toutes les mentions d'historiens ou d'annales auxquels Le Baud emprunte partie de sa matière. Ce relevé n'a de valeur qu'indicative dans la mesure où il ne prétend pas rendre l'impor-

tance relative de chacun de ces emprunts qui sont de longueur et d'intérêt très inégaux. En regard nous faisons figurer le nombre de manuscrits médiévaux conservés pour chacune de ces sources (d'après le tableau donné par Bernard Guénéé, *Historiens et culture historique dans l'Occident médiéval*, pp. 250-252).

Siècle	Auteur et titre de l'œuvre	Nombre d'occurrences chez Le Baud	Nombre de manuscrits conservés
VI ^e	Grégoire de Tours (538-594)	16	50
IX ^e	Enardus (775-840) qui escripvit les faitz dudit Charlemain	1	80
	L'acteur du livre des faitz de l'empereur Loys	4	?
X ^e	Aymonius (vers 965-après 1008) en ses cronicques	7	14
XI ^e	Guillaume de Jumièges (vers 1070), cronicques des ducs de Normandie	8	31
	Sigebert de Gembloux (vers 1030-1112), Chronographie	56	43
XII ^e	Chronicque d'Hugues de Fleurigne (l après 1114)	1	34
	Guillaume de Malmesbury (vers 1095-1139), ystorian angloys en ses cronicques	3	35
	Turpin, Cronicque des faits de l'empereur Charlemain	2	170
	Robert de Torigni (1128-1186) en l'addition qu'il fist à la cronicque de Sigebert	12	18
XIII ^e	Vincent de Beauvais (l 264), le Mirouer Ystorial	50	100
	Les cronicques des Roys de France	10	106
	Chronique de Martin le Polonais	1	?
	Bartholomé Cotton, le livre de la nature des choses	3	?
	Jacques de Vorage en sa compilation de la légende des saints (1228-1298)	1	?